

Bibliothèque numérique

medic @

**Paris charitable et prévoyant. Tableau
des oeuvres et institutions du
département de la Seine. Publié par
les soins de l'office central des
oeuvres de bienfaisance...
Supplément**

*Paris : E. Plon, Nourrit et Cie, 1900.
Cote : 22696*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?22696x02>

Bureau
22696

22696

PARIS CHARITABLE ET PRÉVOYANT

TABLEAU DES OEUVRES ET INSTITUTIONS
DU DÉPARTEMENT DE

LA SEINE

22696

*Publié par les soins de l'Office central des Oeuvres de bienfaisance,
reconnu d'utilité publique
175, boulevard Saint-Germain*

SUPPLÉMENT

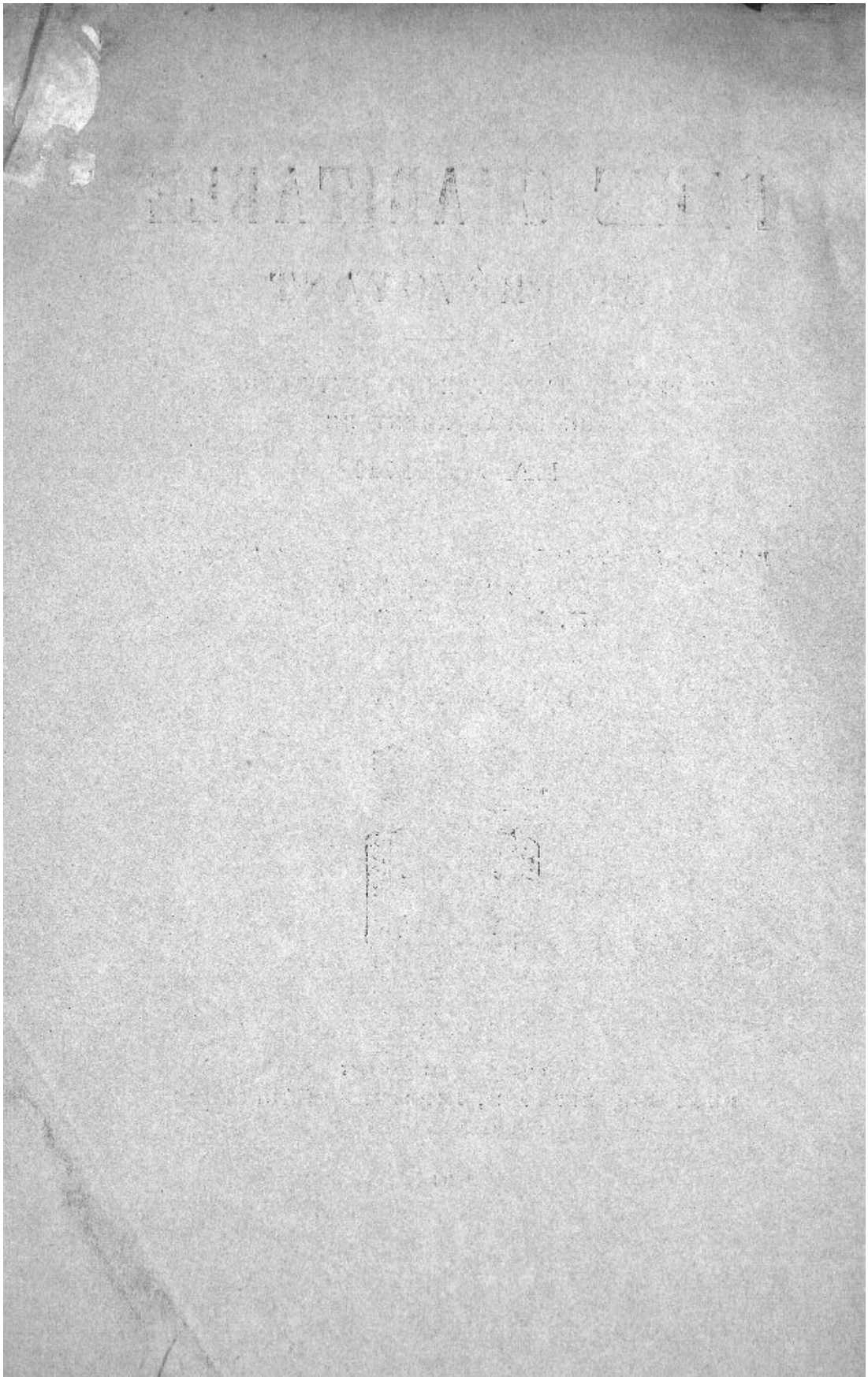


PARIS

LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET C^e, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 8

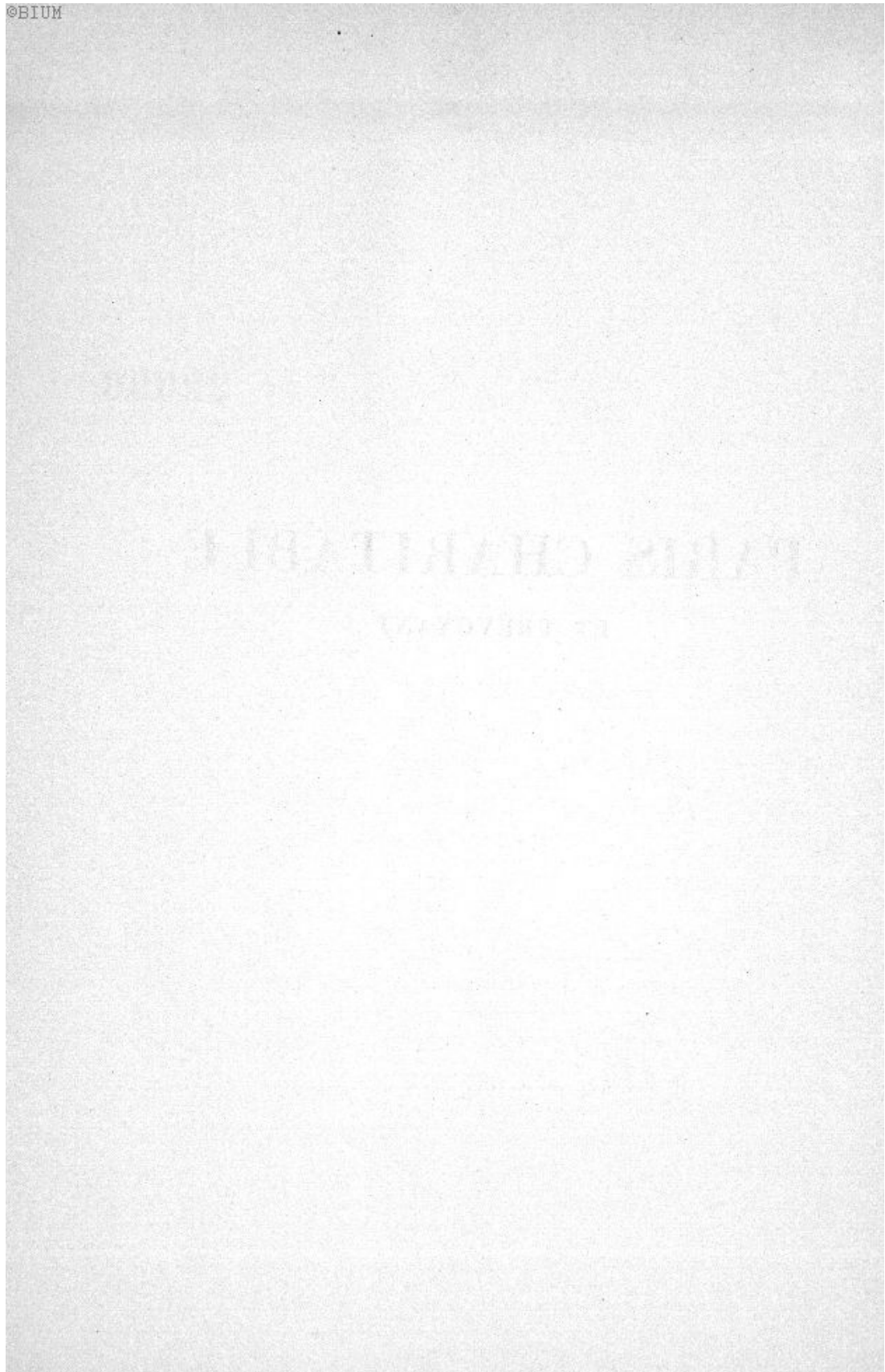
1900





22696

22696



PARIS CHARITABLE
ET PRÉVOYANT

Depuis l'époque où a paru PARIS CHARITABLE ET PRÉVOYANT, un certain nombre d'œuvres nouvelles ont été fondées; quelques-unes ont disparu; d'autres enfin ont changé d'adresse, modifié leur nom ou leur règlement.

Le fascicule supplémentaire que nous publions aujourd'hui a pour but de faire connaître ces créations et ces changements.

Si consciencieuses qu'eussent été nos premières investigations, quelques œuvres — en fort petit nombre — leur avaient échappé. N'ayant pu les mentionner dans notre volume, nous réparons cette omission involontaire en les citant ici.

N. B. — *Les renvois au PARIS CHARITABLE sont indiqués ainsi : (P. C., page X.)*

PARIS CHARITABLE ET PRÉVOYANT

TABLEAU DES ŒUVRES ET INSTITUTIONS
DU DÉPARTEMENT DE
LA SEINE



*Publié par les soins de l'Office central des Œuvres de bienfaisance,
reconnu d'utilité publique
175, boulevard Saint-Germain*

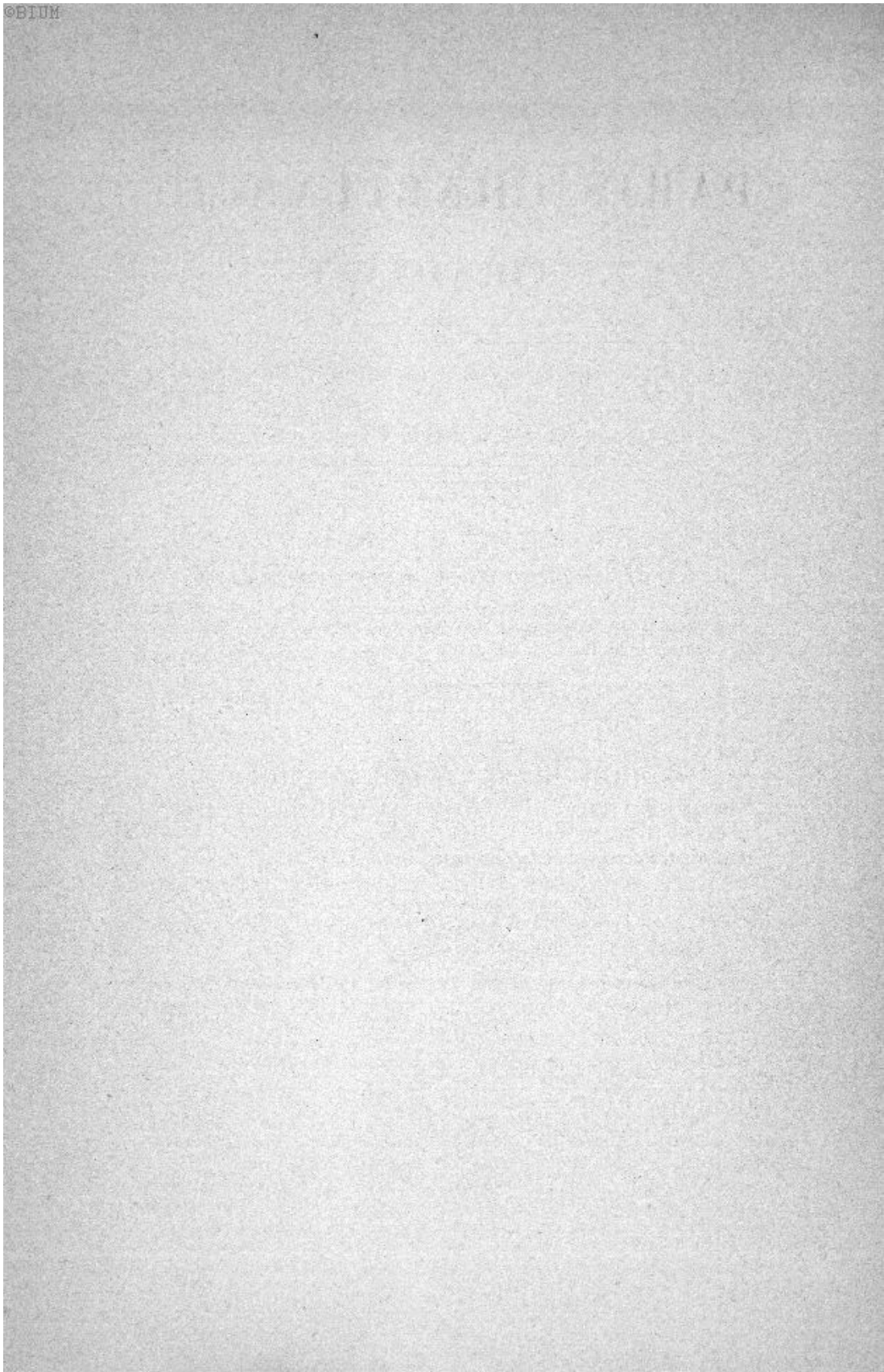
SUPPLÉMENT



22696

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 8

1900



PARIS CHARITABLE
ET PRÉVOYANT

SUPPLÉMENT

I

ADMINISTRATIONS ET OFFICES

— **Secrétariats du peuple.** *Secrétariat des Bretons.* A été transféré rue de Vaugirard, 99 (P. C., p. 44).

II

CONSEILS OU SOCIÉTÉS D'ÉTUDES
DE PROPAGANDE, D'ENCOURAGEMENT AU BIEN

— **Union française antialcoolique,** rue de Latran, 5. — Fondée en 1895. — A pour but de coordonner les efforts des sociétés locales de tempérance, de servir de lien entre elles sans s'immiscer dans leur direction. En 1899 elle avait groupé 435 de ces sociétés, réparties dans 72 départements, et comptait environ 30,000 membres.

— **Société contre l'usage des boissons spiritueuses. Ligue antialcoolique,** rue de Pontoise, 5. — Fondée en 1895 par le docteur Legrain.

— **Union française des femmes pour la tempérance,** rue Lesdiguières, 7. — Fondée en 1899.

— **Le Patronage des buveurs,** œuvre annexe de la précédente, fondée en 1900. — A pour but d'assister matériellement et moralement les familles des alcooliques indigents, revenant à la tempérance.

PRIX DECERNÉS PAR L'INSTITUT

— **Fondation Laussat** (350 francs). Même objet que le prix Montyon.

— **Fondation Peltier** (400 francs). Prix de vertu destiné à récompenser annuellement un homme ou une femme nés dans le département des Côtes-du-Nord et y demeurant.

— **Fondation Louise Varat-Larousse** (4,500 francs). Prix destiné à récompenser annuellement une ou deux personnes du sexe féminin, signalées par leurs vertus, dans les trois qualités de fille, d'épouse et de mère.

— **Fondation Perou** (4,000 francs). Prix destiné à récompenser annuellement deux domestiques signalés par leur dévouement à leurs maîtres.

— **Fondation Gabiou-Charron** (5,000 francs). Prix destiné à récompenser annuellement une femme pauvre, ayant accompli un acte de vertu, de dévouement ou de courage.

— **Fondation Émile Robin** (P. C., p. 26). Est destinée à récompenser un enfant qui, par le seul fait de son travail, aura soutenu ses parents dénués de ressources.

— **Fondation Lecoq-Duménil** (P. C., p. 26). Est destinée à récompenser le fils d'une famille pauvre qui aura fourni des preuves de sa piété filiale en soignant sa mère âgée.

— **Fondation Echalié** (500 francs). Prix destiné à récompenser, tous les deux ans, une personne de l'un ou de l'autre sexe, ayant réalisé la plus grande somme de dévouement et de sacrifices pour venir en aide aux siens ou à ses semblables.

— **Fondation Salomon** (300 francs). Prix destiné à récompenser un acte de dévouement ou de probité, accompli (autant que possible) par une personne habitant Saint-Omer, ou, au moins, le département du Pas-de-Calais.

— **Fondation Reine Laux** (300 francs). Prix destiné à récompenser, tous les deux ans, une jeune fille de Paris signalée pour sa bonne conduite, sa probité, sa piété filiale envers un père ou une mère infirme ou malade.

— **Fondation Charles Blouet** (800 francs). A diviser annuellement en deux parts égales. Même objet que le prix Montyon.

ENFANCE ET ADOLESCENCE

III

SERVICES ET ŒUVRES DE MATERNITÉ PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER ÂGE

— **Hôpital clinique** (P. C., p. 30). — Démoli en 1877 par suite des travaux d'agrandissement de l'École de médecine, a été reconstruit sur les terrains détachés du jardin du Luxembourg.

— **Société de l'allaitement maternel et des refuges-ouvroirs pour les femmes enceintes** (P. C., p. 40). — Le siège social a été transféré rue de Miromesnil, 11 bis. — Une nouvelle section de l'œuvre a été créée, en 1899, à Saint-Maur (Seine).

— **Œuvre de la Crèche à domicile** (P. C., p. 42). A été transférée, de la rue de Rocroi, à la cité d'Hauteville, 8.

— **Œuvre philanthropique du lait**, rue Cambacérés, 29. — Fondée en 1900. A déjà, dans Paris, six dépôts, ouverts de 5 heures à 9 heures du matin en été, de 9 à 10 heures en hiver, et doit en établir d'autres. On y vend à toute personne qui se présente du lait frais de première qualité, analysé chaque jour, au prix de 25 cent. le litre, — et aux nécessiteux, après enquête, du lait stérilisé au prix de 40 cent. le litre. L'œuvre fait des distributions gratuites ou semi-gratuites de l'un et de l'autre, — sur présentation de bons spéciaux, — aux indigents ne pouvant payer ce prix modique.

— **Œuvre des malades et des jeunes enfants de Levallois-Perret**. Siège social : à Paris, rue de Rivoli, 138. — Fondée en 1898. A pour but de venir en aide aux familles nécessiteuses, au moment de la naissance d'un enfant.

— **Association de protection physique de l'enfance**, rue Lacépède, 32. — Fondée en 1899. A pour but de procurer à ses adhérents :

1° les soins gratuits d'un médecin pour tous leurs enfants, depuis leur naissance jusqu'à leur dixième année; 2° une prime progressive, en argent, à la naissance du second enfant et des suivants; 3° l'accouchement gratuit de la mère pour le troisième enfant et les suivants, si deux au moins sont vivants.

L'association comprend des membres honoraires et des membres titulaires. Pour ces derniers, la cotisation varie, selon le nombre des enfants inscrits, de 18 à 40 francs par an. Son action, limitée au V^e arrondissement, pourra ultérieurement s'étendre aux autres.

V

CRÈCHES

— **Crèche de Saint-Roch** (P. C., p. 37), a été transférée, en 1900, rue Saint-Roch, 28.

— **Crèche Notre-Dame de Bonne-Nouvelle** (P. C., p. 57), a été transférée, en 1899, rue Saint-Denis, 144.

— **Crèche du Mail** (P. C., p. 58), a été transférée, en 1899, rue des Petits-Pères, 2.

— **Crèche laïque du X^e arrondissement** (P. C., p. 64), a été fermée en 1899.

— **Crèche de l'Annonciation** (P. C., p. 64), a été fermée en 1899.

— **Crèche du XVI^e arrondissement** (P. C., p. 64). Se nomme aujourd'hui *Crèche du Point-du-Jour*.

— **Crèche du XVI^e arrondissement**, rue François Millet. Fondée, en 1897, sur l'initiative de l'*Oeuvre des Crèches parisiennes*. Direction laïque.

— **Crèche municipale du XVII^e arrondissement**, avenue Mac Mahon. — Ouverte en 1898. Direction laïque.

— **Crèche municipale du quartier du Combat**, rue Bolivar, 66. — Ouverte en 1898. Direction laïque.

— **Crèche de la Villette et du pont de Flandre**, rue de Flandre, 142. — Ouverte en 1898. Direction laïque.

— 5 —

— **Crèche laïque municipale du quartier du Père La Chaise.**
— Ouverte en 1900.

Crèche municipale de Saint-Ouen. Fondée en 1900. — 24 berceaux.

— **Crèche des Lilas,** passage Giselin, 8. — Ouverte en 1898, sur l'initiative de Mlle Maugon.

— **Société des Crèches.** Le siège social a été transféré, en 1900, avenue d'Iéna, 15.

— **Œuvre des Crèches parisiennes** (P. C., p. 72). A été transférée, en 1898, rue de La Boétie, 52.

VI

ÉCOLES MATERNELLES

— École maternelle publique de la rue de la Sourdière (P. C., p. 73). A été transférée, en 1900, rue Saint-Roch, 28.

— École maternelle privée de la rue Glacière (P. C., p. 77), a été fermée.

VII

ASILES TEMPORAIRES

— **Asile temporaire d'enfants,** à Neuilly, boulevard d'Inkermann, 14 (depuis 1898). — Fondé (rue du Faubourg Saint-Honoré, 168) en 1897. — Dirigé par les *Dames de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri*. Reçoit, entre 4 et 12 ans, des filles dont les mères sont à l'hôpital et des orphelines attendant leur admission dans un orphelinat. — 15 places.

— **Asile Léo Delibes** (P. C., p. 83). Dépend de la Préfecture de la Seine.

— **Asile temporaire de Villemomble** (P. C., p. 83). N'a pas été fondé.

— **Abri de l'Enfance**, rue ~~Julien~~ Lacroix, 25. — Fondé en 1900. Reçoit, sans condition de culte, entre 3 et 8 ans des garçons, entre 3 et 12 ans des filles dont les mères sont à l'hôpital pour faire leurs couches ou pour subir une opération. Il les garde pendant un temps variant entre quinze jours et deux mois, gratuitement s'ils ont été pris directement par l'œuvre dans leurs familles, moyennant une indemnité d'un franc par jour payée par leurs protecteurs, s'ils ont été admis à la sollicitation de ceux-ci.

VIII

ADOPTION, ÉDUCATION, PROTECTION DES ENFANTS ORPHELINS, DÉLAISSÉS INDIGENTS

— **Service des enfants moralement abandonnés** (P. C., p. 86), se nomme aujourd'hui **Service des pupilles de l'Assistance publique**. — Reçoit, à partir de 6 ans, non seulement les enfants maltraités ou moralement abandonnés, mais aussi des enfants semi-orphelins, que leur père ou leur mère, en raison de leur veuvage, ne peuvent suffisamment surveiller.

— **Œuvre des enfants pauvres et des orphelins de Paris** (P. C., p. 98), a été transférée quai de Bourbon, 31.

— **Ligue fraternelle des Enfants de France** (P. C., p. 98). — Le siège social a été transféré en 1899 rue Thénard, 3. De nouveaux groupes de l'œuvre ont été créés, en 1897, à Dunkerque, Gray et Vesoul; en 1898, à Lyon, Nîmes, Chartres, Mâcon, Pontarlier, Châlons-sur-Marne, Saint-Étienne, Albi, Mazamet et Jonzac.

— **Œuvre familiale pour les orphelins de la Seine** (P. C., p. 99), réorganisée en 1899. — A aujourd'hui son siège à la Préfecture de la Seine. Reçoit, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de 14 ans, des garçons orphelins de père et de mère, résidant dans le département de la Seine. Les confie à des familles habitant ce département ou le département de Seine-et-Oise, moyennant une pension qu'elle leur paye jusqu'à ce que ses pupilles aient atteint l'âge de 16 ans, ces familles devant pourvoir à l'entretien, veiller à l'éducation, à l'instruction, à l'apprentissage de leurs pensionnaires.

— **Œuvre de Notre-Dame de la Protection**, rue Caumartin, 3. — Fondée, en 1888, par le R. P. Feuillette, a pour but de recueillir, à l'âge de neuf ans, des jeunes filles appartenant à des familles éprouvées par des revers de fortune et de les faire élever gratuitement dans le pensionnat que dirigent, à Épernay, les *Religieuses Dominicaines*.

— **L'École foraine** (P. C., p. 103). Le siège social a été transféré rue Hermel, 20.

— **Orphelinat du Livre**, rue Bausset, 20. — Fondé, en 1899, par un groupe d'éditeurs et de libraires. — A pour but de recueillir et d'adopter des enfants orphelins d'ouvriers et employés français appartenant aux différentes industries du livre et du papier, de leur faire donner une instruction primaire, de les mettre ensuite en apprentissage, de préférence dans l'atelier où travaillait leur père, enfin de continuer à les protéger jusqu'à leur établissement.

IX

ORPHELINAT DE GARÇONS

— **Providence Sainte-Marie** (P. C., p. 109), rue de Reuilly, 77, et non 97.

— **Orphelinat Saint-Charles** (P. C., p. 110). — A une succursale à Clamart.

— **Refuge des enfants moralement abandonnés** (P. C., p. 110). — Reçoit les garçons de 3 à 8 ans, les filles depuis 11 ans. — Les conduit pendant six semaines au bord de la mer, moyennant la somme de 80 francs.

— **Orphelinat de l'abbé Deleuze**, rue Marcadet, 177. — Dirigé par le fondateur, avec l'assistance des *Religieuses Franciscaines*. — Reçoit des garçons moyennant une pension mensuelle de 10 fr. et 100 fr. d'entrée. — 26 places.

— **Orphelinat Saint-Gabriel**, à Saint-Denis, boulevard Ornano, 48. — fondé en 1899. Dirigé par les *Sœurs Salésiennes*. — Reçoit entre 5 ans et demi et 8 ans des garçons légitimes, de préférence orphelins ou semi-orphelins, moyennant une pension mensuelle de 25 francs et 50 francs d'entrée. — 100 places.

X

ORPHELINAT DE FILLES

- **Orphelinat de Saint-Roch** (P. C., p. 115), a été transféré, en 1900, place du Marché Saint-Honoré, 9.
- **Orphelinat de Bonne-Nouvelle** (P. C., p. 116), a été transféré rue Réaumur, 85.
- **Asile Lauderdale** (P. C., p. 117), a été transféré à Suresnes, ancien chemin de Colombes. — Le prix de la pension y est maintenant de 50 francs par mois, et le nombre des places de 25.
- **Orphelinat de l'Immaculée-Conception** (P. C., p. 119). — N'existe plus, la maison qu'il occupait ayant été démolie.
- **Orphelinat Saint-Ambroise** (P. C., p. 122), a été transféré rue du Chemin-Vert, 140.
- **Orphelinat des Sœurs de Sainte-Marie** (P. C., p. 128), a été transféré, en 1897, rue des Apennins, 20, et, en 1899, rue Gauthey, 39.
- **Orphelinat-ouvroir Sainte-Geneviève** (P. C., p. 128), a été transféré rue Bayen, 22.
- **Orphelinat des Sœurs de Saint-Vincent de Paul** (P. C., p. 129, n° 705), a été transféré rue Jean Cottin, 7.
- **Orphelinat des enfants pauvres**, à Billancourt (P. C., p. 130). — Est dirigé, depuis 1899, par les *Sœurs de Sainte-Marie* (de Torfou).
- **Orphelinat de l'union dans la Sainte Famille**, à Courbevoie (P. C., p. 130), a été fermé en 1900.
- **Orphelinat de Drancy** (P. C., p. 131), rue Carnot (ancienne Grande-Rue), 18.
- **Petite Famille**, à Neuilly, boulevard de la Saussaye. — Fondée en 1900 et entretenue par Mme Carraby. — A pour but d'élever gratuitement 12 jeunes filles catholiques, orphelines de père et de mère, admises entre 4 et 7 ans.
- **Orphelinat des Sœurs missionnaires de Marie**, à Neuilly, rue Perronet, 149. — Fondé en 1899. — Dirigé par des Sœurs missionnaires italiennes. — Reçoit, entre 6 et 12 ans, des orphelines, de préférence italiennes, et les garde jusqu'à 18 ans (engagement à prendre) moyennant

une pension annuelle de 300 francs. — 15 places (le nombre doit en être prochainement doublé).

— **Orphelinat Cathelot**, à Clamart, rue de La Fontaine. — Fondé en 1898 et dirigé par Mme Cathelot. — Reçoit gratuitement des orphelines faisant partie de la *Société de dotation de la jeunesse française* (P. C., p. 308). 12 places.

— **Orphelinat de Fontenay-aux-Roses** (P. C., p. 134), a été transféré rue Boucicaut, 48.

— **Orphelinat de Saint-Maur-les-Fossés** (P. C., p. 136). — Est dirigé par les *Sœurs de la Providence, Filles de Saint-Benoît*.

— **Orphelinat de Houilles** (*Œuvre des petites mendiante et des enfants abandonnées*). — Fondé, en 1872, à Paris, par Mlle Barbier. Transféré en 1899 à Houilles, rue du Château. — Dirigé par la fondatrice. Reçoit des orphelines et des jeunes filles exposées, les plus indigentes gratuitement, les autres moyennant une pension variable.

XI

SECOURS AUX ENFANTS

— **Œuvre des vieux souliers**, à Saint-Ouen, rue Saint-Jean, maison des œuvres paroissiales. — Fondée en 1899. — A pour but de fournir des chaussures aux enfants pauvres de Saint-Ouen.

— **Œuvre de Sainte-Marthe**, boulevard Haussmann, 63. — Fondée en 1898 par Mlle Evette. — Association de jeunes filles s'engageant à donner chacune, par an, deux vêtements destinés aux enfants pauvres du quartier des Quatre-Chemins, à Aubervilliers.

— **Vestiaire des enfants pauvres**, passage Cardinet, 24. — Fondé en 1899 par la marquise de Souillac. — A pour but « de venir en aide aux enfants pauvres, sans distinction de sexe ni d'état civil, en leur donnant des linges, des layettes, en les habillant jusqu'à l'âge de 7 ans, en instituant pour eux une consultation médicale périodique et en leur donnant les remèdes nécessaires ».

— **Œuvre du joyeux Noël**, avenue de La Bourdonnais, 4. — Fondée en 1898 par Mme Grandeau. — A pour but de distribuer des jouets, à l'occasion de la fête de Noël, aux enfants indigents.

XII

COLONIES DE VACANCES

— **Œuvre des colonies de vacances** (P. C., p. 143). — Le siège social a été transféré, en 1897, cité Gaillard, 2 (rue Blanche).

— **Œuvre des saines vacances**. Siège provisoire : rue du Montparnasse, 19. — Fondée en 1899, et dirigée par MM. Raoul de Guntz et de Lassuchette. — Envoie des jeunes gens des deux sexes des patronages de Paris passer deux semaines à Saint-Laurent-sur-Mer (Calvados), moyennant une indemnité de 30 francs pour le voyage et le séjour. Dès la première année, l'œuvre a pu y envoyer, pendant les mois d'août et de septembre, 160 enfants.

— **Œuvre du Soleil**, rue Torricelli, 3. — Fondée en 1899 et dirigée par Mme Dumontpallier. — A pour but d'envoyer en vacances à la campagne 24 jeunes filles pauvres, de 12 à 14 ans, auxquelles incombe, en temps ordinaire, le soin de leurs frères ou sœurs plus jeunes.

— **Colonic scolaire du patronage Ollier**. — Fondée en 1898 par M. l'abbé de Pitray, au profit des enfants fréquentant le patronage qu'il dirige.

— **Œuvre parisienne des colonies maternelles scolaires**. Siège social : mairie du IV^e arrondissement. — Fondée, en 1898, par Mme Beauparlant, directrice d'une école maternelle, avec le concours de plusieurs de ses collègues. — A pour but d'envoyer dans une maison louée à Mandres et d'y garder gratuitement, pendant un mois, les élèves des écoles maternelles ayant le plus grand besoin d'un séjour à la campagne.

XIII

HOPITAUX POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

— **Hôpital de Notre-Dame du perpétuel secours** (P. C., p. 461). — A inauguré, en 1899, le *Pavillon Sainte-Marguerite* réservé aux enfants des deux sexes.

— **Hôpital-École de Moisselles** (Seine-et-Oise). — A été affecté, en 1900, par une décision du conseil général de la Seine, au traitement des enfants de ce département atteints de maladies contagieuses du cuir chevelu.

XIV

SANATORIA, HOPITAUX MARINS

— **Œuvre des enfants tuberculeux** (P. C., p. 162). — A inauguré, en 1899, un nouvel établissement à Noisy-le-Grand.

— **Sanatorium d'Hendaye** (Basses-Pyrénées). — Fondé en 1899 par l'Assistance publique. Reçoit gratuitement des enfants des deux sexes, de Paris, âgés de moins de 16 ans. Contient 200 lits, en 8 pavillons, dont 4 pour les garçons et 4 pour les filles. Les enfants dont on sollicite l'admission doivent être présentés à l'*Hôpital des enfants malades* ou à l'*Hôpital Trousseau*.

— **Société des Instituts marins**. Siège social : rue du Général Foy, 4. — Fondée, en 1893, par M. Pallu, avec le concours particulier de M. et Mme Pavie. — A installé, en 1899, un sanatorium à Escoubac-la-Baule, qui est dirigé par le fondateur, sous le patronage d'un comité composé de sommités médicales et desservi par les *Filles de la Sagesse*. La Société y reçoit, en deux bâtiments distincts, des enfants des deux sexes de familles aisées, dont la santé réclame le traitement marin prolongé, moyennant une pension de 10 francs par jour, comprenant l'entretien, le chauffage, le blanchissage, les soins médicaux et les frais d'éducation. Ce sanatorium, auquel a été donné le nom d'*Institut Verneuil*, contient actuellement 60 lits et doit être agrandi.

XV

DISPENSAIRES D'ENFANTS

— **Dispensaires d'enfants de la Société philanthropique** (P. C., p. 163). Le dispensaire de la rue Labat, maison Albert Hartmann,

— 12 —

étant devenu très insuffisant, la Société philanthropique a pu, — grâce à une importante donation de la baronne de Hirsch, — construire, sur un terrain contigu à celui de la maison Albert Hartmann, un nouveau dispensaire admirablement aménagé, beaucoup plus vaste que l'ancien et dont on appréciera l'importance par ce seul détail que 70 bains peuvent y être donnés à la fois.

Dans ce nouveau dispensaire, dont l'entrée est rue Labat, 75, et qui a été inauguré en 1899, une salle spéciale est affectée aux enfants atteints de la coqueluche.

— **Association des Sœurs de Jeanne d'Arc.** — A fondée, en 1897, deux cliniques, rue de Grenelle, 154, et avenue du Maine, 124, où elle reçoit des enfants atteints de maladies du sang et de la peau, qu'elle soigne par le traitement de l'hypérol.

XVI

ASILES DE CONVALESCENCE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

— **Maison de convalescence de Garches.** — Fondée en 1898 par l'Administration de l'Assistance publique dans une propriété que lui avait léguée, à cette intention, Mme Davaine. Desservie, conformément à la volonté de celle-ci, par les *Sœurs de la Compassion* (de Saint-Denis). Reçoit gratuitement des filles, âgées de plus de 4 et de moins de 12 ans, sortant, convalescentes, de l'hôpital des Enfants malades ou de l'hôpital Trousseau. — 12 lits.

XIX

ENFANTS SOURDS-MUETS

— **Institution nationale des sourds-muets** (P. C., p. 179). — A ouvert, en 1898, une classe enfantine où les jeunes sourds-muets sont

reçus, dès l'âge de 9 ans, moyennant une pension annuelle de 900 francs comme pensionnaires, de 600 francs comme demi-pensionnaires, de 250 francs comme externes, — à moins qu'ils n'aient obtenu une bourse ou une fraction de bourse.

XXI

APPRENTISSAGE

SOCIÉTÉS DE PROTECTION ET D'ENCOURAGEMENT

— **Société de protection des enfants du papier peint**, boulevard Diderot, 43. — Fondée, en 1862, par M. Jules Riottot. A pour but de récompenser les apprentis les plus habiles et les plus méritants, en leur distribuant des livrets de rente sur la caisse des retraites pour la vieillesse, des livrets d'épargne ou des bons de vêtement à prendre à la Belle Jardinière. En 1898 : 2 livrets de rente de 400 francs, 42 livrets d'épargne de 10 à 50 francs, et 100 bons de vêtement.

— **Patronage Saint-Gervais**, rue François Miron, 60. Secrétariat : rue Côtlogon, 9 (ouvert le lundi et le vendredi, de 4 à 5 heures). — Place gratuitement en apprentissage des jeunes gens âgés de moins de 21 ans.

XXII

ÉCOLES PROFESSIONNELLES

— **École professionnelle Notre-Dame**, à Aulnay-lez-Bondy. Fondée en 1898, dirigée par M. l'abbé Lang. Reçoit des garçons de Paris, moyennant une pension modique. Leur apprend la menuiserie, la cordonnerie, la reliure ou le jardinage.

— **École professionnelle de la rue Saint-Antoine, 143** (P. C., p. 213). — Est dirigée, depuis 1897, par les *Religieuses de la Compassion* (de

Saint-Denis). — Reçoit des filles depuis l'âge de 6 ans, moyennant une pension mensuelle de 10 à 15 francs. — 70 places.

— **École professionnelle d'imprimerie**, rue Bonaparte, 49. — Fondée en 1898. — Reçoit des jeunes filles brevetées; leur apprend la typographie, en les payant à leurs pièces, après un stage de trois mois. Les garde pendant deux ans.

— **École de la rue de Rome** (P. C., p. 214). — Est dirigée par les *Sœurs de Sainte-Marie*, apprend la peinture, la lingerie, la confection. Ne reçoit que des externes.

— **École de la rue Riquet** (P. C., p. 215), a été transférée rue Jean Cottin, 7.

— **École professionnelle de la rue des Bernardins** (P. C., p. 216), a été inaugurée en 1899.

— **École professionnelle des jeunes filles des Malmaisons**, avenue de Choisy, 25 et 27. — Fondée en 1899, et dirigée par Mlle de Guntz. — Reçoit, comme externes, à 13 ans, des jeunes filles s'engageant à rester à l'école pendant trois ans. Leur apprend la lingerie, la broderie, la confection, les modes, le blanchissage, le repassage et les soins du ménage. Leur donne un salaire s'élevant à 135 francs pendant la première année, à 600 francs pendant la troisième.

— **École professionnelle**, rue Crocé-Spinelli, 12. — Fondée en 1898. — Dirigée par les *Sœurs des Écoles chrétiennes de la Miséricorde*. Reçoit des jeunes filles; leur apprend la couture, la lingerie et le blanchissage.

— **École professionnelle de blanchissage** (P. C., p. 220), n'existe plus.

— **Institution agricole et ménagère de Gennevilliers** (P. C., p. 221), n'existe plus.

— **École professionnelle et ménagère de Villemomble**. — Fondée en 1897 par l'*Oeuvre du Souvenir*. Dirigée par des religieuses. Reçoit des jeunes filles; leur apprend la couture, le blanchissage et le jardinage.

— **École professionnelle de Noisy-le-Sec**, rue Saint-Denis, 88. — Fondée en 1899, et dirigée par Mme Durieux, avec l'assistance des *Sœurs de l'Intérieur de Marie*. — Reçoit des jeunes filles à partir de 13 ans et les garde gratuitement (sauf l'apport d'un trousseau), à la condition qu'elles restent jusqu'à 21 ans; moyennant une pension de 30 francs par mois, payée pendant deux ans, sans cette condition. Leur apprend la couture, la lingerie et la confection. — 40 places.

— **École ménagère catholique**, rue de Vaugirard, 203. — Fondée en 1900. — Reçoit des jeunes filles moyennant une pension de 30 francs par mois.

- **Œuvre des Écoles professionnelles catholiques** (P. C., p. 213).
 — Ont été agrégées à l'Œuvre, en 1900, les deux maisons suivantes :
École de l'impasse Reille, 7. Dirigée par les *Sœurs Franciscaines missionnaires de Marie*. Apprend la lingerie, la broderie, la tapisserie.
École de la rue de Crimée, 100. Dirigée par les *Sœurs de Saint-Vincent de Paul*. Apprend la lingerie fine, la broderie, la confection.

 XXIII

ŒUVRES DE PRÉSERVATION

- **Société contre la mendicité des enfants** (P. C., p. 222). — Le siège social a été transféré rue d'Assas, 90.
- **Maison de travail pour jeunes gens** (P. C., p. 223). — Son dortoir a été transféré rue de Rennes, 49.
- **Œuvre des petites préservées** (P. C., p. 226). — Son asile est dirigé, depuis 1897, par les Sœurs de Marie-Joseph (du Dorat).
- **Asile des petites mendiante de la ville de Paris et du département de la Seine** (P. C., p. 227), a, depuis 1898, une succursale au Raincy. Se nomme maintenant : « Association charitable pour la création d'asiles gratuits de petites filles mendiante ou matériellement et moralement sans ressource. »
- **Œuvre des ex-petites mendiante du département de la Seine** (P. C., p. 227). — Se nomme maintenant « *Œuvre des petites mendiante ou enfants abandonnées du département de la Seine* » ; a été transférée, en 1899, avenue de Breteuil, 60.
- **Le Patronage familial**. Place Dauphine, 14. Fondé en 1900. — Dirigé par un comité composé de magistrats et de membres du barreau. A pour but de surveiller, de préserver les mineurs de 16 ans, arrêtés à Paris et rendus à leurs familles, en se mettant à la disposition de celles-ci, sur leur demande, pour leur fournir toutes les indications utiles ; en servant d'intermédiaire entre elles et les patrons, les chefs d'écoles, les œuvres de bienfaisance ou de patronage.
- **L'Abri de la fillette**, rue des Cascades, 38. — Fondé, en 1895 (rue Julien Lacroix, 25), par Mme Anderson de Meyerheim. Dirigé par la

fondatrice. — Reçoit, entre 6 et 14 ans, moyennant une pension variant de 10 à 20 francs par mois, des jeunes filles dont leurs parents ne peuvent s'occuper suffisamment; les place, quand elles ont l'âge nécessaire, en apprentissage.

XXIV

PATRONAGES ET ŒUVRES DE JEUNESSE

— **Patronages de garçons** : *Patronage de la Sainte-Famille des Malmaisons*, rue Gandon, 23, fondé en 1897; — *Patronage Sainte-Genève*, rue des Carmes, 13; — *Patronage Saint-Camille*, rue des Meuniers, 42; — *Patronage Saint-Gervais*, rue François Miron, 68; — *Patronage Notre-Dame de Lourdes*, rue de Javel, 35; — *Patronage Saint-Roch*, rue Saint-Roch, 39; — *Patronage Saint-Louis du Saint-Sacrement*, boulevard Beaumarchais, 62; — *Patronage Saint-Médard*, rue Claude Bernard, 7; — *Patronage Saint-Victor*, rue de Jussieu, 37; — *Patronage de Passy*, rue Raynouard, 60; — *Patronage de Saint-Jacques du Haut-Pas*, rue des Fosses Saint-Jacques; — *Patronage Saint-Gabriel*, rue de la Tombe-Issoire, 65; — *Patronage Notre-Dame de la Croix*, passage d'Eupatoria; — *Patronage Notre-Dame d'Espérance*, rue de la Villette, 65; — *Patronage de Notre-Dame de Nazareth*, rue Vaneau, 30; — *Patronage de Ménilmontant*, rue Pelleport, 109; — *Patronage de Saint-Ferdinand des Ternes*, rue Émile Allez, 4; — *Patronage d'Auteuil-Point-du-Jour*, avenue de la Frillière, 7; — *Patronage de Saint-Ambroise*, rue Pétion, 22; — *Patronage de Notre-Dame de la Gare*, rue Xaintrailles; — *Patronage de Saint-Maur*, rue Ledru-Rollin, 60; — *Patronage du Perreux*, rue des Vignes, 8; — *Patronage de Nogent-sur-Marne*, rue Charles VII, 47; — *Patronage de Pantin*, place de l'Église, 18; — *Patronage d'Alfortville*, place de la Mairie; — *Patronage du Kremlin*, rue Carnot, 4; — *Patronage de Puteaux*, rue des Pavillons, 42; — *Patronage de Saint-Denis de l'Éstrée*, rue des Ursulines, 7; — *Patronage Saint-Ouen*, rue Jean; — *Patronage d'Asnières*, place Nationale, 3; — *Patronage de Charenton*, rue de Paris, 96 bis; — *Patronage de Colombes*, au Presbytère; — *Patronage d'Argenteuil*, au Presbytère.

— **Œuvre des Marmitons**, à l'Institut catholique. Patronage de jeunes employés de l'Alimentation, fondé en 1900.

— **Patronages de filles** : *Patronage de Bonne-Nouvelle*, rue Thévenot (P. C., p. 241), transféré rue Réaumur, 83; — *Patronage de la rue des Arquebusiers* (P. C., p. 242), transféré rue des Tournelles, 52; — *Patronage de l'Île Saint-Louis* (P. C., p. 242), transféré quai d'Anjou, 35; — *Patronage de*

la rue Servandoni (P. C., p. 242), transféré rue Jean Bart; — *Patronage de la rue Furstemberg* (P. C., p. 244), transféré square Saint-Germain des Prés; — *Patronage de la rue de Cîteaux* (P. C., p. 244), transféré rue du Faubourg Saint-Antoine, 210; — *Patronage de la rue de Vanves, 169* (P. C., p. 245), transféré rue Pierre Larousse; — *Patronage de la rue Guersant* (P. C., p. 245), transféré rue Bayen, 22; — *Patronage de la rue de Fontarabie* (P. C., p. 246), transféré rue des Haies, 70; — *Patronage de Vincennes* (P. C., p. 247), transféré rue Fontenay, 29.

Autres patronages : rue Grenier Saint-Lazare, 147; — rue Daubenton, 19; — boulevard Saint-Michel, 135; — rue Linné, 17; — rue Martignac, 12; — rue de la Tour d'Auvergne, 18; — rue Gandon, 25; — rue du Chevaleret, 108; — rue de l'Assomption, 25; — avenue de Villiers, 127; — rue de Torcy, 50; — rue Belliard, 63; — rue Lamarck, 104; — rue de Crimée, 91; — rue Pelleport, 128; — rue des Panoyaux, 20; — à Charenton, rue de l'Hérault; — à Levallois-Perret, rue Dromont, 41; — aux Lilas, rue du Coq-Français, 23; — à Noisy-le-Sec, boulevard de la République, 43; — à Saint-Maur-les-Fossés, rue Mahieu, 15; — à Saint-Ouen, avenue des Batignolles, 25, et passage des Quatre-Cousins, 20; — à Vincennes, rue de Fontenay, 143; — à Clichy, rue du Landy, 7.

— **Union sociale des settlements charitables** (P. C., p. 248), se nomme maintenant l'*Œuvre sociale*; a été transférée rue de la Folie-Regnault, 73. Est dirigée, sous la surveillance d'un comité, par les *Dames de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri*.

— **Œuvre de l'Union sociale de Charonne**. Rue de Charonne, 178. — Fondée en 1899 par Mlle Gahery. — A le même objet que l'œuvre précédente.

AGE ADULTE

INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

XXVIII

SECOURS MUTUELS.

SOCIÉTÉS APPROUVÉES EN 1896 :

A Paris :

L'Union syndicale des représentants de commerce ;
L'Union des ouvriers d'art ;
L'Union fraternelle des mutuellistes ;
La France prévoyante ;
Association de la presse cycliste ;
Caisse des retraites des employés de banque ;
Société des coupeurs de l'habillement en gros ;
Société des ouvriers pâtisseries et cuisiniers ;
Union des serviteurs et gens de maison ;
La Renaissance des limonadiers et restaurateurs ;
Association des garçons nouvellistes parisiens ;
Société de la maison Gaget, Perignon et C^o ;
Union médicale et pharmaceutique des membres des sociétés de secours mu-
tuels de la Seine ;
Caisse collective des ouvriers boutonnières ;
Union des Amis de l'humanité ;
Société amicale de la Sorbonne ;
Les Cinq Hermines ;
Société amicale des Angevins ;
Les Amis de la Haute-Vienne.

Dans la banlieue :

Société scolaire. — Montreuil-sous-Bois.

Société scolaire. — Asnières.
La Mutualité scolaire. — Alfortville.
Société Stella. — Colombes.
Le Bâtiment. — Champigny.

SOCIÉTÉS APPROUVÉES EN 1897 :

A Paris :

Union mutuelle de la parfumerie française ;
Union fraternelle des maçons et tailleurs de pierre ;
Union fraternelle des gens de maison ;
L'Épi ;
L'Appui fraternel des enfants de la Côte-d'Or ;
Société des employés du collège Chaptal ;
Union des comptables ;
Caisse pour les veuves et orphelins des anciens militaires ;
Société de l'alimentation ;
Société scolaire du IV^e arrondissement ;
Mutualité de l'enfance du IX^e arrondissement.

Dans la banlieue :

Société scolaire et de retraite. — Charenton.

L'Aiguille (P. C., p. 294). Le secrétariat général a été transféré cité du Retiro, 19.

XXX

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION

(P. C., p. 302-307.)

L'Abeille. — Est devenue l'**Alliance du XVI^e.**

L'Alliance des travailleurs a disparu.

L'Association amicale des officiers de terre et de mer a été transférée rue du Mont-Thabor, 24.

L'Association des ouvriers horlogers franco-suisses a disparu.

L'Union des transports *id.*

La Société coopérative de Bercy *id.*

La Chapelloise a disparu.
La Concorde a été transférée rue du Mont-Cenis, 97.
L'Économie sociale a disparu.
Les Égaux *id.*
La Société de l'Est a été transférée rue Pajol, 8.
Les Équitables de Paris ont été transférés avenue de Choisy.
La Fraternelle a disparu.
La Laborieuse est devenue **la Bourse coopérative**.
La Maison du peuple a disparu.
La Ménagère *id.*
L'Ouvrière, rue de la Roquette, *id.*
L'Ouvrière, rue des Poissonniers, *id.*
L'Ouvrière, rue Saint-Louis en l'Île, est devenue **l'Abeille du IV^e**.
Le Plateau a disparu.
La Sociale *id.*
Les Solidaires de Montmartre ont été transférés rue Régamey, 64.
La Thémis a été transférée rue Violet, 22.
L'Union batignollaise est devenue **la Ménagère**.
L'Union des transports a disparu.
L'Union des travailleurs *id.*
L'Union fraternelle d'Auteuil a été transférée rue Boileau, 86.
L'Utilité sociale a été transférée boulevard d'Italie, 113.
La Laborieuse et **l'Avenir**, d'Aubervilliers, ont disparu.
La Dionisienne a été transférée Grande rue Saint-Marcel, 49.
L'Union des familles (de Saint-Denis) a été transférée rue de la République, 56.
L'Union fraternelle des travailleurs (d'Issy) a été transférée rue des Moulineaux, 128.
L'Union montrougiennne a été transférée rue du Marché.
La Vincennoise a disparu.

Sociétés nouvelles à Paris :

Société coopérative des coiffeurs, rue de la Verrerie, 83.
L'Avenir de Vaugirard, rue de Vaugirard, 287.
La Solidarité, restaurant coopératif, rue Broca, 13.
Les Enfants de la Corse, avenue de Clichy, 8.
Société coopérative de la ligne de Vincennes, rue de Reuilly, 123.
Société coopérative nouvelle des armées, rue de Vaugirard, 101.
L'Ouvrière, rue Roger-Baret, 7.
L'Économat des armées, rue de Lille, 25.
La Vigilante, rue de l'Arsenal, 15.
L'Union ouvrière, rue de la Butte-aux-Cailles, 4.
L'Émancipation, rue Labat, 69.
L'Appui mutuel, rue Duranton, 41.

- La Clairvoyante**, rue Championnet, 127.
L'Union du travail du XIII^e, rue Baudricourt.
La Solidarité, rue Salneuve, 16.
L'Espérance des V^e et XIII^e, boulevard Arago, 28.
La Lutèce, rue Cardinal, 4.
L'Économie fraternelle du V^e, rue Geoffroy Saint-Hilaire, 12.
La Probité, rue Coupel, 12.
L'Union ouvrière du XIV^e, rue des Artistes, 27.
La Gauloise, rue Pernetty.
La Prévoyante de Montmartre, rue Letort, 19.
L'Union amicale du XV^e, rue Mademoiselle, 101.

Sociétés nouvelles dans la banlieue :

- L'Économie des ménages**, à Alfort, quai d'Alfort, 28.
La Maison du peuple, à Boulogne, rue de Saussières, 25.
La Garennoise, la Garenne, rue de Châteaudun.
L'Avenir, à Montreuil-sous-Bois, rue Franklin, 32.
Le Progrès social, à Sceaux, rue des Inbergères, 9.
La Fraternelle, à Vanves, rue du Plateau, 16.

XXXI

INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE DIVERSES

— **Société fraternelle de protection des veufs, veuves et orphelins des fonctionnaires de la ville de Paris**, boulevard de Grenelle, 65. Fondée en 1898; approuvée — A pour but « de venir en aide aux familles de fonctionnaires municipaux de Paris, lors du décès du sociétaire ».

Les adhérents doivent payer un droit d'admission d'un franc et une cotisation annuelle de 8 francs. Au moment de leur décès, leur famille reçoit : 400 francs pour frais funéraires, et une indemnité variant de 200 à 400 francs, plus 30 francs par tête d'enfant âgé de moins de 18 ans.

— **Société de dotation de la jeunesse française** (P. C., p. 308).
 — S'est rapidement développée. Au 1^{er} mai 1900 comptait : 1,156 sections ;
 — 149,166 sociétaires et un avoir de 4,461,903 francs.

XXXIII

HABITATIONS ÉCONOMIQUES

— **Habitations économiques de la Société philanthropique** (P. C., p. 340). — En mai 1899 la Société philanthropique a inauguré une nouvelle maison de logements économiques, construite, rue de Clignancourt, 75, à l'aide d'une importante donation de la baronne de Hirsch; maison dont le produit, selon la combinaison adoptée par la *Fondation Gouin*, doit servir à entretenir le dispensaire d'enfants ouvert à la même époque.

— **Le Goin du feu** (P. C., p. 344) a inauguré, le 15 avril 1900, sa quarante-sixième maison.

— **Le Foyer**, *Société coopérative d'habitations à bon marché*, à la Garenne-Colombes. — Fondée en 1897.

XXXV

SECOURS DIVERS AUX INDIGENTS

— **Maisons de charité libres** : Maison de la rue Thévenot (P. C., p. 336), transférée rue Reaumur, 85; — Maison de la rue Rodier (P. C., p. 337), transférée rue de la Tour d'Auvergne, 18; — Maison de la rue Oberkampf (P. C., p. 338), transférée rue du Chemin-Vert, 140; — Maison de la rue Guersant (P. C., p. 338), transférée rue Bayen, 22; — Maison de la rue Legendre (P. C., p. 339), fermée; — Maison de la rue Gauthey, 43 (P. C., p. 339), transférée rue Gauthey, 29; — Maison de la rue Riquet (P. C., p. 339), transférée rue Jean Cottin, 7; — Maison de la rue de Fontarabie (P. C., p. 339), transférée rue des Haies, 70; — Maison de la rue de Malte, 65 (P. C., p. 336), transférée rue Amelot, 102.

Autres maisons à : Arcueil, — Bagneux, — Boulogne-sur-Seine, — Bry-sur-Marne, — Châtillon-sous-Bagneux, — Clamart, — Dugny, — Gentilly, — L'Hay, — le Bas-Montreuil, — Montreuil, — Nanterre, — Pantin, Saint-Mandé, — Saint-Maurice, — Stains.

— **Société philanthropique de Paris** (P. C., p. 340). — **Pensions d'enfants**. — M. le baron Roze avait légué à la *Société philanthropique* la somme de 100,000 francs pour en affecter le revenu aux frais de l'éducation et de l'établissement d'enfants recueillis à l'*Asile Georgina Roze*. Dans l'exercice 1896-1897, la Société a admis 3 enfants à bénéficier de ce secours; dans l'exercice 1897-1898, 9, et dans le suivant, 5.

— **Fondation de Hirsch**. — Donation de 2,500,000 francs, faite, en 1897, par la baronne de Hirsch à la *Société philanthropique*, pour en employer le revenu à servir une pension viagère et indivisible à 24 femmes du monde, veuves ou séparées judiciairement, réduites au dénuement, après avoir occupé une haute situation, et domiciliées dans les départements de la Seine ou de Seine-et-Oise.

— **Société de Saint-Vincent de Paul** (P. C., p. 343). En 1896 : deux nouvelles conférences établies à Paris; une à Villemomble, une à Saint-Maur-les-Fossés; en 1897 : six à Paris, une à Cliché, une à Fontenay-sous-Bois; en 1898 : sept à Paris, une à Saint-Maur, à Saint-Ouen, à Ivry; en 1899 : trois à Paris, une à Cliché et à Châtillon-sous-Bagneux.

— **Association de bienfaisance des dames du Sacré-Cœur**, rue du Mont-Cenis, 21. — Fondée, en 1886, par le R. P. Amors y Carbonnel, missionnaire oblat de Marie; divisée en sept sections, comprenant des associées actives et des associées honoraires. — A pour but de visiter les pauvres à domicile, de leur distribuer des secours en nature, de leur procurer du travail, de faire admettre les orphelins dans des établissements religieux, les infirmes et les vieillards dans les asiles.

— **Société des visiteurs des pauvres** (P. C., p. 359). — A pris, en 1898, le nom de *Société charitable des visiteurs pour le relèvement des familles malheureuses*. A établi, en 1899, un vestiaire.

— **Société amicale de bienfaisance**, rue Blanche, 45. — Fondée par Mme Isaac-Weill et d'autres dames israélites. — A pour but de visiter et d'assister les indigents de tout culte. En 1899, elle comptait 937 adhérents et assistait 416 familles.

— **Vestiaire Saint-Joseph**, rue Notre-Dame des Champs, 39.

— **Vestiaire des œuvres ouvrières de Notre-Dame du Rosaire** (P. C., p. 363), a été transféré rue Crocé-Spinelli, 12.

— **Œuvre Saint-Luc**, rue Duphot, 16. Fondée en 1893 par Mlle Francheterre. — A pour but de donner des bonnets ou chapeaux aux femmes ou jeunes filles qui en manquent pour assister à la messe ou aux catéchismes; de distribuer des plastrons ouatés, des couvre-pieds et des layettes aux indigents.

— **Œuvre du Vestiaire gratuit de Saint-Fargeau**, rue Pelleport, 165 bis.

— **Prêt gratuit de couvertures du III^e arrondissement** (P. C., p. 364), a été transféré rue Caffarelli, 14.

— **Œuvre du prêt gratuit de couvertures du VIII^e arrondissement.** — A la mairie Fondée en 1898. — A pour but de « prêter gratuitement, pendant l'hiver, des couvertures aux personnes momentanément dans le besoin, non inscrites au Bureau de bienfaisance et habitant le VIII^e arrondissement ».

— **Fondation Orville et Mylius** (P. C., p. 367). — A rectifier ainsi : « Fondée en 1884 par M. Orville, ancien magistrat, en souvenir de son père, l'intendant général Orville, et du général de Mylius. »

— **Société d'assistance et de secours de loyers du quartier de Bercy** (P. C., p. 367). — A été transférée rue de l'Yonne, 15.

— **Œuvre de loyers du quartier des Quinze-Vingts.** Boulevard de la Bastille. — Fondée en 1899.

— **Désinfection gratuite des étuves municipales,** rue de Chaligny, 1; — rue du Château-des-Rentiers, 73; — rue de Stendhal, 1.

— **Bains-douches à bon marché,** rue de Bretagne, 40. — Établissement fondé en 1899 par un groupe de philanthropes, à l'imitation de celui qui a été créé à Bordeaux par M. Cazalet. Donne des bains-douches au prix de 20 centimes. — 15 cabines.

— **Œuvre de secours à domicile,** rue Saint-Marc, 14. — Fondée en 1849. — *Reconnue d'utilité publique.* Avait primitivement pour but d'assister les indigents du II^e arrondissement (devenu le IX^e); accorde, depuis longtemps, des secours à tous, sans conditions de domicile.

XXXVI

DISTRIBUTIONS D'ALIMENTS

— **Fourneaux de la Société de Saint-Vincent de Paul** (P. C., p. 372), *Fourneau Thorigny*, a été transféré rue de Saintonge, 13; — *Fourneau de Nazareth*, a été fermé; — *Fourneau des Batignolles*, a été fermé.

— **Fourneau paroissial de Notre-Dame de Lorette** (P. C., p. 373). — Est fermé provisoirement.

Autres fourneaux : rue Saint-Benoit, 18 ; — rue Riquet, 68 ; — rue de Javel, 33 ; — rue Cels, 18.

— **Soupe populaire du V^e arrondissement** (P. C., p. 376), a été transférée rue Pestalozzi, 43.

— **Œuvre de la Bouchée de pain** (P. C., p. 380). — Des réfectoires ont été établis rue Servan et place de la République, en remplacement de ceux du quai de Grenelle et de la place Voltaire.

— **Soupe populaire du XVI^e arrondissement** (P. C., p. 377). Transférée rue Beethoven, 2.

— **Fédération des soupes populaires**. — Fondée en 1900. Dirigée par un conseil d'administration. — A pour but de soumettre à une même direction les diverses œuvres de soupes populaires jusqu'alors autonomes, de créer une caisse commune dont les fonds seront répartis entre elles proportionnellement au chiffre de la population de l'arrondissement où elles se trouvent.

XXXVII

ASILES DE NUIT

— **Œuvre de l'hospitalité de nuit** (P. C., p. 384). — A reconstruit la maison de la rue Tocqueville, qui comprend aujourd'hui six dortoirs pouvant contenir 175 lits pour hommes et un pavillon séparé pour les femmes. — Ces nouveaux bâtiments ont été inaugurés en mai 1899.

— **Hôtellerie de l'Œuvre Laubespain**, rue Virginie, 7. (Voir P. C., p. 401.)

— **Hôtellerie populaire**, rue de Chabrol, 35. — Fondée en 1898 et administrée par la direction de l'*Armée du Salut*. — Ouverte toute la nuit ; comprend 225 lits, divisés en deux classes, dont les uns se payent 20 centimes et les autres 40 ; et un réfectoire où les hospitalisés trouvent des portions au prix de 10 centimes.

XXXVIII

ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL A DOMICILE

— **Ouvroir de l'Œuvre des Settlements charitables** (P. C., p. 393), a été transféré rue de la Folie-Regnault, 72 bis.

— **Ouvroir de l'Union d'assistance du XVI^e arrondissement** (P. C., p. 393), a été réorganisé et s'est beaucoup développé. — Un comité de dames s'est formé, en 1898, pour assister à domicile les familles des ouvrières qui le fréquentent, leur distribuer des bons de travail, de fourneaux et de chauffage ou des secours en espèces. — Un dépôt de l'ouvroir a été installé rue de la Pompe, 53, et reçoit les commandes qui lui sont destinées.

— **Œuvre philanthropique de la Société des arts décoratifs** (P. C., p. 393). N'existe plus.

— **L'Adelphie**. — *Société d'aides mutuelles de dames* (P. C., p. 393), a été transférée square du Roule, 5; faubourg Saint-Honoré, 223.

— **L'Abeille**, rue Vignon, 28. Fondée en 1897. — A pour but de « venir en aide aux femmes atteintes par des revers de fortune, en leur aidant à vendre leurs travaux manuels et artistiques et en leur donnant des secours en argent ».

— **Œuvre du Torchon**, rue Crocé-Spinelli, 12. — Fondée en 1897. Donne aux indigentes des travaux d'aiguille à exécuter à domicile. — En 1899, en a commandé pour 15,000 francs et a distribué environ 3,000 francs de salaires.

— **Ouvroir de l'Union parisienne des institutions féminines chrétiennes**, rue du Parc-Royal, 12. (Voir plus bas.) — Donne des travaux de couture à exécuter à domicile.

XXXIX

ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL A L'ATELIER
ASILES DE CHOMAGE

— **L'Assistance par le travail du V^e arrondissement** (P. C., p. 402). N'existe plus.

— **Union d'assistance du marché Saint-Germain** (P. C., p. 403), a été transférée rue du Montparnasse, 14.

— **Ouvroir de l'Union parisienne des institutions féminines**, rue du Parc-Royal, 12. — Donne aux femmes indigentes, sans distinction de culte, des travaux de couture à exécuter dans son atelier, qui peut recevoir 30 ouvrières à la fois.

— **Union d'assistance du XVI^e arrondissement** (P. C., p. 403), a inauguré, en janvier 1898, une cantine où les ouvriers qu'elle occupe trouvent, à bas prix, une bonne nourriture.

— **Société d'assistance par le travail du XVIII^e arrondissement**. — Siège social : à la mairie. Fondée en 1899. — Reçoit, pour cinq jours, dans son atelier, rue des Saules, 25, sur la présentation de bois donnés par le bureau de bienfaisance, des ouvriers sans travail du XVIII^e arrondissement; les emploie, pendant six heures par jour, à fabriquer des ligots résineux, moyennant un salaire de 2 francs; cherche à les placer.

— **Œuvres des jardins ouvriers de Bercy, de Saint-Mandé et de Saint-Ouen**. — Fondées en 1899 par les conférences de ces quartiers de la Société de Saint-Vincent de Paul.

— **Le Relèvement**, atelier d'assistance par le travail de l'Armée du Salut, à Neuilly (P. C., p. 408), a été transféré rue Parmentier, 30.

— **Patronage Saint-Antoine de Padoue**, rue du Rocher, 40. — Fondé en 1896. — Reçoit des servantes sans place, recommandables et munies de bons certificats, moyennant une pension de 2 fr. 15 par jour, ou de 13 francs pour la semaine.

— **Patronage Sainte-Marthe** (P. C., p. 410), a été transféré rue d'Erlanger, 58.

— **Home israélite**, rue de la Tour d'Auvergne, 38. — Fondé en 1898 et dirigé par Mme Eugène Manuel. — Reçoit des institutrices, des employées et des ouvrières sans places; les aide à en trouver.

— **Société de protection des institutrices sans places** (P. C., p. 408), a été transférée, en 1900, avenue du Roule, 61.

— **Association charitable du Foyer temporaire de Notre-Dame de Bon Secours** (P. C., p. 607), a été transférée rue du Bac, 79.

XL

PLACEMENT

— **L'Œuvre féminine, Société philanthropique de dames et de demoiselles**, rue Vanneau, 49. — Association composée de membres participants, payant une cotisation de 30 centimes par mois, et de membres honoraires. — A pour but « de faciliter le travail à ses sociétaires, en s'occupant activement de leur placement, en servant d'intermédiaire direct entre les maîtres ou patrons et les sociétaires; de leur venir en aide pendant les périodes de chômage en leur procurant des travaux provisoires ».

— **Comité de placement de l'Œuvre de la Fraternité commerciale** (P. C., p. 413), a été transféré rue Canivet, 3.

— **Association professionnelle de Saint-Fiacre** (P. C., p. 414), a été transférée rue de la Montagne Sainte-Geneviève, 34.

— **Bureau de placement gratuit de l'Union de Charonne**, rue des Balkans, 23.

— **Bureau de placement gratuit**, rue de Bausset, 14.

— **Bureau de renseignements et de placements gratuits**, rue du Parc-Royal, 12.

— **Bureau de placement gratuit**, à Pantin, rue de Paris, 128.

— **Société française d'émigration des femmes**. — Fondée en 1897 par l'*Union coloniale française*. — A pour but de procurer un établissement, s'il se peut, ou du moins un emploi dans l'une de nos colonies à des jeunes filles n'en trouvant pas de suffisamment rémunérateur en France.

XLI

PRÊTS

— **Caisse de prêts d'honneur pour les gens de lettres**, rue du Ranelagh, 129. — Fondée en 1899 par Mme Jeanne Robin. — Fait des

prêts sans intérêt, variant de 5 à 500 francs, à de jeunes écrivains, momentanément gênés, qui s'engagent, sur l'honneur, par écrit, mais sans délai fixé, à rembourser ce qui leur a été avancé. Dans les huit premiers mois de son fonctionnement, cette caisse avait prêté 20,000 francs, dont une partie lui avait été promptement restituée.

— **Caisse de prêts gratuits**, rue de Lille, 25. — Fondée, en 1899, par la *Société des visiteurs* (P. C., p. 359), au profit des familles visitées par elle.

XLII

FONDATEMENTS CHARITABLES DIVERSES

— **Fondation Carnot** (P. C., p. 421). En 1897 et 1898, l'Académie des sciences morales reçut, d'une main inconnue, la somme de 3,500 francs destinée à augmenter le nombre des veuves secourues par la fondation Carnot.

Par son testament, ouvert en 1898, Mme Carnot demanda que ses diamants fussent vendus et que le prix de la vente vint accroître le capital de sa fondation. Un généreux anonyme, voulant s'associer à sa pensée charitable, les acheta au prix de 100,000 francs, sensiblement supérieur à leur valeur réelle.

Grâce à ces nouvelles ressources, le nombre des bénéficiaires de la fondation Carnot a pu être porté de 55 à 74 en 1898, à 83 en 1899.

Enfin une autre bienfaitrice, Mme veuve Gasné, a légué depuis, à l'Académie des sciences morales, la somme nécessaire pour distribuer annuellement douze nouvelles allocations de 200 francs à des veuves de fonctionnaires, de militaires, d'artistes, de commerçants, etc., qui ne pouvaient rien recevoir de la fondation Carnot, réservée aux veuves d'ouvriers.

— **Fondation Rouget**. Rente de 2,790 francs léguée, en 1897, par M. Jules Rouget, pour doter « deux jeunes filles honnêtes, de parents respectables, de religion catholique, nées dans le département de la Seine et domiciliées depuis plusieurs années, l'une dans le VIII^e arrondissement, la seconde dans un autre ».

— **Fondation Xavier Marmier**. Somme de 30,000 francs léguée à l'Académie française, et dont le revenu doit servir à venir en aide à un écrivain, homme ou femme, se trouvant dans une situation difficile.

— **Fondation Crozatier**. Prix annuel de 500 francs devant être

attribué « à l'ouvrier qui aura exécuté dans l'année, avec le plus de perfection, un objet de ciselure en métal ».

— **Fondation Nouspikel.** Rente de 2,900 francs léguée par Mlle Nouspikel et devant être distribuée, par fractions, variant de 250 à 1,500 francs, à des jeunes filles ou femmes pauvres de nationalité française, âgées de 21 ans au moins et habitant, depuis six ans, le VI^e arrondissement.

— **Fondation Christine-Augustine Couronne.** Rente de 6,390 fr. léguée par M. Couronne et devant être attribuée, chaque année, à une femme parisienne, — mariée, depuis six ans au moins, à un employé de l'un des ministères, du Conseil d'État, de la préfecture de la Seine ou de l'une des mairies de Paris, ayant un traitement inférieur à 3,500 francs, — qui ait su accroître par son labeur personnel les ressources du ménage, et choisie de préférence parmi celles qui ont les plus lourdes charges de famille.

— **Fondation Debolle.** Rente de 600 francs, constituée, en 1896, par M. Charles Debolle et devant être attribuée, chaque année, à une jeune fille pauvre, mineure, mais âgée de 18 ans au moins et habitant depuis plusieurs années le XVI^e arrondissement.

— **Fondation Remoiville.** Rente de 1,443 francs léguée, en 1896, par M. Remoiville, pour être employée en placements temporaires de femmes indigentes ou en secours aux enfants admis à l'*Asile Léo Delibes*.

— **Fondation Boissière.** Rente de 1,200 francs léguée, en 1893, par M. Victor Boissière, pour être distribuée entre des femmes sortant de l'*Asile municipal Pauline Roland*.

— **Fondation Fabien.** Rente de 2,400 francs léguée par M. Fabien, ancien notaire, pour être distribuée, en dot de 300 francs (2 par quartier), à des jeunes filles pauvres et honnêtes, du XVI^e arrondissement, sans distinction de culte.

XLIII

OEUVRES DE PRÉSERVATION POUR JEUNES ADULTES

Maison de famille, rue des Saints-Pères, 76, au siège de l'*Association de la jeunesse catholique*. — Reçoit des jeunes gens sans famille à Paris, moyennant une pension de 225 francs par mois, tout compris.

— **Maison de Nazareth** (P. C., p. 426). A été transférée rue Vaneau, 30.

— **Maison de famille**, rue de Laromiguière, 40. — Fondée et dirigée par Mlle Bourderic. Reçoit des jeunes filles, institutrices ou employées moyennant une pension mensuelle qui varie de 15 à 30 francs pour le logement seul, de 75 à 90 francs pour le logement et la nourriture.

— **Œuvre de Notre-Dame de Bonne-Garde**. Maison de la rue Thévenot (P. C., p. 427). — A été transférée rue Réaumur, 83.

— **Syndicat de l'Aiguille** (P. C., p. 428). — A ouvert une seconde maison de famille rue d'Angoulême, 93.

— **Œuvre de Notre-Dame de Bon-Secours**, boulevard Voltaire, 207; cité Voltaire, 4. — Fondée par Mme Besson, devenue depuis *Sœur Jeanne de Chantal* de l'ordre des *Sœurs de Saint-Joseph* (d'Abbeville). Dirigée par la fondatrice. — Reçoit de jeunes employées et de jeunes ouvrières, orphelines ou sans famille à Paris; les loge et les nourrit, moyennant une pension de 1 fr. 30 par jour; les recueille en cas de chômage ou de maladie. — Reçoit également dans un pavillon séparé des servantes sans places. — 60 lits.

— **Œuvre familiale des ouvrières**, rue d'Hauteville, 23. Fondée en 1897. — A pour but de « recueillir, sans distinction de culte, les jeunes ouvrières et de leur assurer, dans un but de moralisation et de préservation sociales, la nourriture et le logement aux moindres frais possible, de remplacer, en un mot, la famille dont le travail les tient éloignées ». Leur donne le logement (avec l'obligation de rentrer avant 40 heures) et la nourriture moyennant une pension de 44 francs par semaine; les admet comme externes en leur faisant payer leurs repas 35 et 55 centimes.

En 1900, l'*Œuvre familiale* compte 20 pensionnaires internes et 20 externes.

— **Union parisienne des institutions féminines chrétiennes**, rue du Parc-Royal, 12. — Fondée, en 1898, par un groupe de dames protestantes. Comprend, — outre l'ouvroir et le bureau de placement, mentionnés plus haut :

1^o La section parisienne de l'**Union internationale des amies de la jeune fille**, dont le siège était précédemment rue de Courcelles (P. C., p. 432);

2^o L'**Œuvre en faveur des demoiselles de magasin**, dont le siège était précédemment rue Jean-Jacques Rousseau (P. C., p. 432);

3^o Le **Cercle Amicitia**, destiné aux institutrices, employées de bureau ou de magasin, qui peuvent le fréquenter moyennant une cotisation de 12 francs par an et y loger moyennant une pension mensuelle variant de 20 à 30 francs, cotisation comprise (30 chambres);

4^o Un restaurant destiné aux mêmes personnes.

— **Œuvre internationale catholique de protection de la jeune fille.** Siège social : à Fribourg (Suisse). Fondée en 1897. Section parisienne : rue des Bauches, 4. A le même objet, pour les jeunes catholiques, que l'*Union internationale des amies de la jeune fille*.

— **Atelier Sainte-Agnès,** à Thiais. — Œuvre fondée (en 1892) en Franche-Comté par Mlle de la Girennerie; transférée à Thiais en 1898. — Dirigée par la fondatrice.

Reçoit gratuitement, depuis l'âge de 7 ans, des jeunes filles de Choisy-le-Roi et de Thiais, auxquelles il donne jusqu'à 13 ans l'instruction primaire, et, à partir de cet âge, l'instruction professionnelle.

Reçoit des jeunes filles plus âgées des mêmes communes auxquelles il assure un travail rémunérateur.

Reçoit enfin d'autres jeunes filles du pays dans un patronage où les ouvrières de l'atelier remplissent près de celles-ci le rôle d'amicales conseillères.

— **Restaurant d'ouvrières,** rue du Bac, 21. — Fondé en 1896 par un groupe de dames protestantes. — Donne des repas de 45 centimes (vin ou café compris).

— **Maison ouvrière protestante,** rue Tilon, 22. — Fondée par Mme Thierry-Kœchlin. — A une salle de réunion et un réfectoire pour les jeunes ouvrières, qui peuvent y déjeuner à un prix très modique.

— **Restaurant de tempérance,** rue Saint-Bernard, 43. — Fondé, en 1898, par le docteur et Mme Legrain.

XLV

ŒUVRES DE RELÈVEMENT

— **Œuvre de Notre-Dame de Bon-Conseil** (P. C., p. 444). — A été transférée, en 1898, à Clichy, boulevard de Lorraine.

XLVI

PATRONAGE DE LIBÉRÉS

— **Société de patronage des jeunes adultes détenus** (P. C., p. 447). — A fondé, en 1898, un vestiaire pour ses pupilles.

— **Œuvre des libérées de Saint-Lazare** (P. C., p. 450). — *Erratum* : au lieu de « Mlle Bogelet », lire : « Mme Bogelot, chevalier de la Légion d'honneur. » — Les nouveaux asiles de l'Œuvre ont été installés à Billancourt, rue du Vieux-Pont de Sèvres, 143.

XLVII

HOPITAUX PUBLICS

— **Hôpital d'isolement** (P. C., p. 458). Se nomme maintenant : **Hôpital temporaire**.

— **Hôpital Saint-Louis** (P. C., p. 458). Est desservi par les *Religieuses augustines de l'Hotel-Dieu*.

— **Hôpital intercommunal de Fontenay-sous-Bois**. — Reçoit les malades des communes de Fontenay, Montreuil et Vincennes.

— **Hôpital intercommunal de Pantin**. — Reçoit les malades des communes de Bagnolet, les Lilas, Pantin, les Prés-Saint-Gervais.

XLVIII

HOPITAUX PRIVÉS

— **Hôpital international** (P. C., p. 464), a pris, en 1899, le nom d'**Hôpital Péan**.

— **L'Œuvre des Léproux**, comité national français, place Malesherbes, 8. — Se propose de créer à Saint-Martin, près Neufchâteau (Vosges), un sanatorium destiné aux missionnaires, fonctionnaires ou soldats ayant contracté la lèpre dans les colonies.

— **Société des sanatoriums populaires pour les tuberculeux adultes**. — Fondée, sur l'initiative d'un groupe de médecins, sous la présidence du D^r Potain. — En formation.

XLIX

CONSULTATIONS GRATUITES, DISPENSAIRES CLINIQUES DE TUBERCULEUX

— **Dispensaire d'adultes**, rue des Bernardins, 15. — Fondé en 1899. — Dirigé par les *Sœurs de Saint-Vincent de Paul*.

— **Association des Sœurs de Jeanne d'Arc**. — A fondé en 1897 et dirige deux cliniques : la *Clinique Saint-Michel*, rue de Grenelle, 154, et la *Clinique Saint-Antoine de Padoue*, avenue du Maine, 124, spécialement affectées au traitement par l'hyperol des maladies du sang et de la peau (scrofule, tuberculose, cancer, eczéma, etc.). Consultations gratuites le samedi, de 1 heure 1/2 à 3 heures.

— **Clinique des Champs-Élysées** (P. G., p. 477). N'existe plus.

— **Dispensaire protestant**, place des Ternes, 7 (P. G., p. 483). N'existe plus.

— **Dispensaire gratuit**, rue Legendre, 184 (P. G., p. 484). N'existe plus.

— **Dispensaire de Colombes**. — Fondé en 1840. — Dirigé par les *Sœurs de la Providence* (de Portieux.)

— **Dispensaire de Levallois-Perret**. — Fondé en 1898. — Dirigé par les *Sœurs de la Providence* (de Portieux).

— **Dispensaire de Vincennes**. — Fondé en 1872. — Dirigé par les *Sœurs de la Providence* (de Portieux).

— **Œuvre de Notre-Dame de l'Espérance**, rue Joubert, 23 (P. G., p. 488). Reconstituée en 1897, sous le nom d'**Œuvre de tuberculeux**

adultes, sous le patronage de Notre-Dame de l'Espérance. — A pour but de « donner gratuitement aux poitrinaires pauvres des deux sexes des soins médicaux, des médicaments, des bons de pain, de viande, de lait, des vêtements, etc. ».

— **Œuvre de Notre-Dame de Compassion.** — Fondée en 1897 par la comtesse de Beaurepaire-Louvagny, l'une des promotrices de l'œuvre précédente. — A transféré rue Haxo, 122, le *Dispensaire Saint-Antoine de Padoue* qu'entretenait celle-ci, rue du Soleil.

L

ASSISTANCE DES MALADES A DOMICILE OU DANS LES HOPITAUX

— **Œuvre Sainte-Élisabeth.** — Siège provisoire : chez la trésorière, rue Croix-Nivert, 254. — Association de dames, fondée en 1899, ayant pour but de visiter à domicile les tuberculeux adultes, de leur donner des aliments et des médicaments, de leur procurer gratuitement des soins médicaux.

L'*Œuvre Sainte-Élisabeth* se propose de créer, dès que ses ressources le lui permettront, un asile spécial de tuberculeux.

— **Œuvre des malades et des jeunes enfants pauvres de Levallois-Perret.** (Voir plus haut, section III.)

— **Œuvre laïque de la visite des enfants et des apprentis malades dans les hôpitaux.** — Fondée, en 1897, par M. l'abbé Fonsagrives.

— **Comité de patronage des hôpitaux de Paris.** — Fondé en 1898, sous les auspices de l'administration de l'Assistance publique. — A pour but d'ajouter « à l'assistance matérielle assurée aux malades par l'Administration une aide morale dégagée de toute préoccupation politique ou religieuse ».

LI

SOIN ET GARDE DES MALADES
A DOMICILE

- **Maisons des Petites Sœurs de l'Assomption** (P. C., p. 497). — La maison de la rue du Sentier a été transférée, en 1898, rue Pasteur, 19.
- **Maisons des Sœurs Franciscaines, gardes-malades des pauvres** (P. C., p. 497). — Autres maisons : à Paris, rue Dombasle, 31, fondée en 1897, et à Boulogne-sur-Seine, fondée en 1895.
- **Maison des Sœurs du Saint-Cœur de Marie** (P. C., p. 498), a été transférée rue Lamarek, 28.
- **Maison des Sœurs Franciscaines du Sacré-Cœur** (de Lyon), rue Servandoni (P. C., p. 498). — A une succursale à Saint-Mandé, depuis 1895; une autre à Charenton; depuis 1898.
- **Maison des Sœurs de Saint-Charles** (de Nancy) (P. C., p. 497). transférée rue Charlot, 12.
- **Maisons des Sœurs de Sainte-Marie de la Famille** (P. C., p. 499). — La maison de la rue Chaptal a été transférée boulevard Arago, 59.
- **Maison des Sœurs de la Miséricorde** (de Sées), rue Ballu, 17. — Fondée en 1899 par l'*Œuvre ornaise*. — Assiste à domicile les malades indigents originaires de l'Orne.
- **Institut français des infirmières à domicile**, rue Garancière, 8. — Fondé en 1900 et dirigé par un comité de dames. — Reçoit, comme internes, moyennant une pension mensuelle de 80 francs, des jeunes filles françaises, âgées de 18 ans au moins, de 25 ans au plus, s'engageant à rester pendant six ans au service de l'établissement, à payer un dédit, variant de 200 à 800 francs, si elles le quittent plus tôt. Après deux ans d'études, les élèves de l'Institut, tout en continuant à y être attachées, peuvent être autorisées à fonctionner comme infirmières.
- Des élèves auditrices sont admises comme externes, sans engagement, moyennant une pension de 75 francs par trimestre.
- **Maisons des Sœurs de la Providence** (de Portieux), à Paris, rue des Haies, à Bonneuil et à Courbevoie.

LII

SECOURS AUX BLESSÉS ET AUX NOYÉS

- **Œuvre de l'assistance aux mutilés pauvres** (P. C., p. 501), a été transférée place de la Madeleine, 3.
- **Société des secouristes français** (P. C., p. 502), est transférée rue Honoré-Chevalier, 11.
- **Société française de sauvetage** (P. C., p. 503), a été transférée rue Monsieur-le-Prince, 60.
-

LIII

ASILES ET SECOURS DE CONVALESCENCE

- **Asile de convalescence de Brie-sur-Marne** (P. C., p. 507), a été inauguré en 1897 et *reconnu d'utilité publique* en 1898. Reçoit temporairement et gratuitement des convalescents sortant des hôpitaux publics ou privés de Paris, ou ayant été soignés à domicile, et, de préférence, des femmes venant de subir une opération chirurgicale ou de faire leurs couches.
- **Maison de convalescence de Notre-Dame des Blancs-Manteaux**, à Montreuil-sous-Bois, rue Victor Hugo, 74. — Fondée en 1900 et dirigée par les *Sœurs de Saint-Vincent de Paul*. — Reçoit, pendant l'été, moyennant une pension de 40 francs par mois, les jeunes ouvrières anémiques ou fatiguées des patronages de Paris, munies d'un certificat des Sœurs de leur paroisse.
- **Sanatorium de Tournan** (Seine-et-Marne). — Fondé par la direction des magasins du *Louvre* pour ses employés.
-

LIV

MAISONS DE SANTÉ, MAISONS DE RETRAITE

— **Maisons des Sœurs Augustines du Saint-Cœur de Marie** (P. C., p. 314). *Erratum* : Au lieu de « par an », lire : par « mois ».

— **Maison des dames de Marie Réparatrice** (P. C., p. 314), à supprimer.

— **Maison de santé des Sœurs de Sainte-Marie de la Famille**, rue Blomet (P. C., p. 312). — Le prix de la pension y est maintenant de 15 à 20 francs par jour. — Une nouvelle salle y est spécialement affectée aux nerveuses.

— **Asile Saint-Joseph**, à Clamart, rue Fauveau, 3. — Dirigé par les *Religieuses de Notre-Dame des Anges*. — Reçoit des dames moyennant une pension de 1,200 francs par an (éclairage et chauffage non compris).

— **Maison des religieuses Ursulines**, à Thiais (P. C., p. 313). Est dirigée, depuis 1898, par les *Dames de la Réunion*.

— **Ceuvre mutuelle des maisons familiales de repos pour le personnel de l'enseignement féminin**. — Fondée, en 1899, sur l'initiative de M. Foncin. — A pour but de créer des maisons de famille, destinées à recevoir gratuitement, lorsqu'elles ont besoin de quelques semaines de repos, les dames appartenant à la carrière de l'enseignement, et de leur procurer, en attendant, l'hospitalité temporaire d'une maison de famille existante, aux meilleures conditions possibles.

LV

INCURABLES

— **Atelier d'infirmes**, à Montreuil-sous-Bois, rue Armand Carrel, 50. — Établissement départemental fondé en 1899, sur l'initiative de M. Marsoulan. — Reçoit des apprentis ou ouvriers infirmes dès l'âge de 13 ans

et des vieillards valides, à partir de 79 ans, à la condition qu'ils soient Français et domiciliés depuis dix ans dans le département de la Seine.

Il les emploie soit à des travaux de reliure pour les bureaux de la préfecture de la Seine, soit à la confection de paillassons de jonc et de tapis d'alfa. Il leur donne un salaire de 2 fr. 50 par jour, en moyenne, et a installé une cantine, où pour 4 fr. 35 deux repas leur sont servis. Il leur accorde, avec salaire payé, deux jours de repos par mois, et, en cas de maladie, dix jours.

L'atelier a 72 places, toujours occupées.

LVI

AVEUGLES

— **Œuvre du travail à domicile pour les femmes aveugles mères de famille**, avenue de Breteuil, 34. — Donne des travaux de tricot et de crochet à exécuter à domicile aux mères de famille aveugles, et se charge de vendre les objets confectionnés par elles.

LVII

SOURDS-MUETS

— **Imprimerie d'ouvriers sourds-muets**, rue d'Alésia, 444 *ter*. — Fondée en 1894 (rue Berthollet) par des sourds-muets. — Transférée, en 1900, rue d'Alésia, dans un pavillon aménagé pour elle.

— **Association amicale des sourds-muets de Paris**, société de secours mutuels fondée, en 1838, par M. Ferdinand Berthier, sourd-muet.

L VIII

ALIENÉS

— **Colonie familiale de Dun-sur-Auron** (P. C., p. 531). — En 1900, le nombre des pensionnaires de cette colonie est porté à 900.

— **Colonie familiale d'Aincy-le-Château** (Allier). — Fondée en 1900. — Reçoit, dans les mêmes conditions que la précédente, les hommes âgés gâteux ou déments inoffensifs, évacués des asiles publics de la Seine. — 100 places.

— **Société de patronage des aliénés guéris**. — Fondée en 1898, sur l'initiative du D^r Bourneville. — A pour but de « venir en aide aux malades indigents ou nécessiteux, majeurs ou mineurs, pensionnaires de la Seine, sortis des asiles publics ou des quartiers d'hospices ».

LIX

INSTITUTIONS ET OEUVRES EN FAVEUR DES
MILITAIRES ET DES MARINS

— **Hôpital militaire Saint-Martin** (P. C., p. 537), a été désaffecté.

— **Caisse des veuves et orphelins des anciens militaires des armées de terre et de mer**. — A la mairie du VII^e arrondissement. — Fondée et approuvée en 1897.

— **Œuvre de l'adoption des orphelins de la mer**, rue Bayard, 5. — A pour but d'adopter des orphelins de marins français naufragés, s'engageant à devenir marins eux-mêmes. — Donne, chaque année, 100 francs aux orphelins de père, 200 francs aux orphelins de père et de mère, qu'elle adopte; veille sur eux et les protège jusqu'à leur inscription.

— **La Maison du soldat** (P. C., p. 530). A été transférée, en 1898, rue d'Hauteville, 31.

— **Union des femmes de France** (P. C., p. 337). Jusqu'en 1898 l'*Union des femmes de France* avait distribué directement aux militaires libérés des secours en argent ou en nature. Mais, ayant constaté que cette façon de procéder donnait lieu à des abus, elle résolut alors, sur l'initiative d'une de ses vice-présidentes, Mme Lefort, d'expérimenter un mode d'assistance plus efficace. Elle se mit en rapport avec des œuvres d'assistance par le travail ou de placement, telles que l'*Oeuvre de l'Hospitalité du travail*, de l'avenue de Versailles, la *Maison du soldat*, etc. Par suite d'un accord avec ces établissements, elle leur adresse les soldats libérés qui réclament son assistance; et ceux qui la méritent, ayant le sincère désir de trouver un emploi, en bénéficient seuls, les autres, assez nombreux, ne se souciant plus de recevoir un subside dont le travail est la rançon.

S'étant assurée, par l'essai de ce système, qu'il lui permettait « de faire plus et mieux avec les mêmes ressources », l'*Union des femmes de France* l'a définitivement adopté.

— **Société de secours aux militaires coloniaux** (P. C., p. 560). — A fondé, en 1898, à Sèvres, rue Troyon, 26, une *Maison de convalescence* contenant 150 lits et où sont gratuitement admis, pour un mois ou six semaines : 1° les militaires coloniaux anémiés ou fiévreux, momentanément incapables de gagner leur vie ; 2° les militaires coloniaux infirmes par suite de blessures et réformés sans pension ; 3° les militaires coloniaux en activité de service, convalescents et sans famille qui puisse les recueillir ; 4° les attachés aux missions ou explorations, se trouvant sans ressource à leur retour en France.

La *Société de secours aux militaires coloniaux* entretient, en outre, à Nancy un asile-hôtel, contenant 50 lits, spécialement destiné aux Alsaciens-Lorrains libérés après avoir servi dans la légion étrangère.

Le siège social de la Société a été transféré à Sèvres.

— **Le Sou du soldat**, rue de Provence, 59. — Société anonyme fondée en 1897. — A pour but d'assurer aux souscripteurs une solde supplémentaire de 5, 10 ou 15 centimes par jour, pendant la durée du service militaire (*vingt-huit jours et treize jours* compris), moyennant une prime dont le taux varie suivant l'âge où ils sont admis.

La Société fait participer ses adhérents au tirage des valeurs à lots qu'elle achète avec une partie des fonds qu'elle encaisse. Elle s'occupe de les placer quand ils sont libérés.

— **Union générale des anciens sous-officiers de l'armée française**, rue Tronson-Ducoudray, 8. Fondée en 1900. — Association d'aide mutuelle dont les membres payent 3 francs d'entrée et une cotisation annuelle d'un franc.

LX

OEUVRES EN FAVEUR DES ALSACIENS-LORRAINS

— **Œuvre catholique des Alsaciens-Lorrains**, rue Fondary, 6. — Dirigée par des religieuses. — Place gratuitement des servantes recommandables originaires d'Alsace-Lorraine. — Loge celles qui sont sans abri à la *Maison de famille de Notre-Dame de la Salette*, même rue, n° 23. — Elle a formé entre ses patronnées une association dont elle reçoit les membres le dimanche dans l'après-midi.

LXI

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE ENTRE PERSONNES D'UNE
MÊME PROVINCE HABITANT PARIS

— **L'Union aveyronnaise** (P. C., p. 566). — A établi une succursale rue Vercingétorix, 185.

— **La Guyenne**, aux bureaux de l'*Office central*, boulevard Saint-Germain, 173. — Fondée en 1900.

LXII

OEUVRES D'ASSISTANCE EN FAVEUR D'ÉTRANGERS
HABITANT PARIS

— **Société de bienfaisance italienne** (P. C., p. 570). — Le siège de cette Société est boulevard de Courcelles, 92.

— **Mission San Fernando**, à Neuilly (P. C., p. 574). — A été transférée boulevard Bineau, 69.

— **Société néerlandaise de bienfaisance**, rue de l'Oratoire, 4. — Fondée en 1883. — Dirigée par un comité comprenant des catholiques, des protestants et des israélites. — Assiste les Néerlandais indigents, sans distinction de culte, surtout par des secours en nature. Les rapatrie, s'il y a lieu.

— **Asile de jeunes filles allemandes**, rue Fondary, 6. — Fondé en 1896 (rue Fondary, 23) par la *Mission Notre-Dame*. — Reçoit, moyennant une pension modique, des jeunes filles allemandes catholiques.

— **Dispensaire Alexandre Mavrocordato**, rue Bizet, 7. Réservé aux Grecs indigents des deux sexes.

VIEILLESSE

LXIII

ASILES POUR LES VIEILLARDS

— **Hospice Tisserand** (P. C., p. 576). — Est situé rue d'Alésia, 134.

— **Hospice Favier**, à Brie-sur-Marne (P. C., p. 582). — Devenu, en 1899, hospice intercommunal. — Reçoit, moyennant une pension annuelle de 600 francs, des vieillards indigents des deux sexes, domiciliés dans l'une des communes adhérentes (au nombre de huit au moment où s'est accomplie cette transformation), — les hommes à partir de 65 ans, les femmes à partir de 60 ans.

— **Asile municipal de Saint-Denis** (P. C., p. 583). — Cet asile avait été provisoirement aménagé, en 1888, comme annexe de l'hospice; celui-ci ayant été agrandi, il a été récemment fermé.

— **Asile de vieillards de Fontenay-aux-Roses**. — Fondé et doté de 500,000 francs par Mme Boucicaut; légué par elle à la municipalité. — Reçoit gratuitement des vieillards des deux sexes de la commune, âgés de 65 ans au moins. — 16 lits.

— **Maison de retraite Lasserre**, à Issy (P. C., p. 583). — Agrandie en 1900. Contient aujourd'hui 30 lits.

— **Hospice intercommunal de Montrouge**. — Fondé, en 1873, par un legs de Mme Verdier; agrandi à l'aide d'autres legs ou donations; devenu, en 1898, hospice intercommunal. — Reçoit gratuitement en dortoirs des vieillards indigents des deux sexes domiciliés dans l'une des communes adhérentes, et en chambre particulière, moyennant une pension annuelle de 800 francs et 100 francs d'entrée, des vieillards de toute origine. — 50 lits.

— **Maisons des Petites Sœurs des pauvres** (P. C., p. 584). — La maison de la rue Varize, à Auteuil, a été inaugurée en 1898.

— **Maison de Notre-Dame de Nazareth** (P. C., p. 590). — A été fermée.

— **La Famille** (P. C., p. 594). — A été fermée en 1897.

— **Asile Aulagnier**, à Asnières, quai d'Asnières, 230. — Fondé en 1898, à l'aide d'une donation de 300,000 francs faite par M. Aulagnier à la commune. — Dirigé par les *Sœurs de Saint-Régis*, sous la surveillance d'une commission municipale. Reçoit gratuitement des hommes âgés de 70 ans au moins, domiciliés depuis dix ans à Asnières. — 10 lits.

— **Asile de vieillards**, à Saint-Denis, boulevard Ornano, 50. — Fondé par Mlle Meissonnier. — Doit être inauguré en 1900.

— **Maison des Sœurs de Saint-Vincent de Paul**, à Stains (P. C., p. 596). — A été transférée rue Carnot, 68.

— **Maison Notre-Dame**, à Aulnay-lez-Bondy. — Fondée en 1898, et dirigée par M. l'abbé Lang. — Reçoit des hommes âgés moyennant une pension annuelle de 800 francs.

— **Asile de vieillards**, à Ivry, rue du Clos de l'Hôpital. — Doit être inauguré en 1900. — Contient 30 lits

— **Maison de retraite**, à Malakoff, Villa d'Arcueil, Pavillon n° 3. — Fondée en 1897. — Reçoit des dames âgées, moyennant une pension annuelle de 1,200 francs.

— **Maison de retraite**, à Malakoff, rue Béranger, 10. — Reçoit des convalescents et des vieillards des deux sexes, non infirmes, moyennant une pension de 800 francs en dortoirs, de 1,000 ou 1,200 francs en chambres particulières, plus la fourniture du mobilier. — 15 lits.

Hospice Saint-Antoine de Padoue, à Noisy-le-Sec (P. C., p. 598). — A inauguré, en 1899, le nouveau bâtiment de la rue Tripiet et, en raison de la dépense occasionnée par cette construction, a dû élever le prix de la pension, qui est désormais de 365 francs par an, plus 250 francs d'entrée.

— **Asile de vieillards**, à Vanves. — Dirigé par les *Sœurs de la Providence* (de Ruillé). — Reçoit gratuitement des femmes âgées résidant depuis dix ans sur la paroisse. — 16 lits.

LXIV

SECOURS SPÉCIAUX POUR VIEILLARDS

— **Œuvre des Vieillards**, rue Guersant, 15 (P. C., p. 602). — A été transférée rue Bayen, 22.

— **Association consolatrice du Sacré-Cœur**, à Gentilly (P. C., p. 603). — A été transférée à Paris, rue Lamarck, 33.

— **Ouvroir de femmes âgées**, rue Bolivar, 32. — Fondé par miss de Bröcn. — Reçoit des femmes âgées et sans ressource du quartier; leur donne à exécuter un travail facile moyennant un salaire; en assiste ainsi une centaine.

Miss de Bröcn, venue, en 1871, de Londres à Paris pour porter remède aux misères résultant de la guerre et de la Commune, a consacré depuis sa vie et sa fortune à assister, par des fondations de diverses sortes, les indigents de Belleville.





PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C^{ie}

RUE GARANCIÈRE, 8
